

FICHE DE DONNEES ET DE SECURITE

Page : 1/4
Date : 22/04/2020
Version : 2

1. Identification

Désignation commerciale : **HAND CLEANER 72%**

Company :

BIOCARE Sprl

Rue de la berwinne, 17

4450 Juprelle

0032(0)4243133

0032(0)4246.31.37

Email: info@biocare-cosmetics.be

N° d'appel d'urgence :

+32.70.245.245

2. Identification des dangers

Classification GHS :(Législation : CLP)



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

H225 Liquide et vapeur très inflammable

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

3. Composition du produit

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole Danger	Classification	Pourcentage
Ethanol dénaturé avec 10ppm bitrex	64-17-5 3734-33-6	200-578-6 223-095-2	GHS 02	H225	72% Vo 10ppm
Peroxyde d'Hydrogène	7722-84-1	231-765-0	GHS 03, 05, 07	H272, H314, H335, H302+H332	<0.15% Vol
Eucalyptol / Cineol	470-82-6	207-431-5	GHS 02, 07	H226, H303, H316, H317	<0.1% Vol
L-Menthol	2216-51-5	218-690-9	GHS 07	H303, H315, H320, H402	<0.1% Vol

4. Premiers secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire. Si des signes d'irritation apparaissent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche puis consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

Inhalation excessive: Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Utiliser des extincteurs à dioxyde de carbone, poudres polyvalentes, mousses résistantes aux alcools ou eaux pulvérisées. Eviter de respirer les fumées et vapeurs dégagées.
En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Porter des gants, ne pas fumer, ne pas exposer à une source éventuelle d'ignition. Eviter le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs. Assurer la ventilation du lieu où s'est produit la dispersion.

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.

Récupération et nettoyage: Utiliser un absorbant tel que le sable ou une poudre inerte, puis détruire selon la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Manipuler à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.

En cas de transfert du produit dans un autre récipient, utilisez un masque, des gants et des lunettes de protection.

Stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un récipient plein de préférence et dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ethanol	CAS : 64-17-5	TGG 8 hr	1000ppm (1907 mf/m ³)	Valeurs limites d'exposition professionnelle
---------	---------------	----------	-----------------------------------	--

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection du corps

vêtements étanches, Tenue de protection antistatique ignifuge, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique :	Liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	Puissante, pénétrante, camphrée
Densité :	0.878 – 0.893
Point d'éclair :	25 °C coupelle fermée
Point d'ébullition :	78°C
Température d'autoinflammabilité	363°C
Limite d'explosivité inférieure	3,3% Vol
Limite d'explosivité supérieure	19% Vol
Hydrosolubilité	Soluble

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Stable sous des conditions normales de stockage.
Produits à éviter :	Agents oxydants et réducteurs
Réactions dangereuses :	Non déterminées
Produits de décomposition dangereux :	Décomposition thermique > 150°C ; dans ce cas, CO ₂ , CO peuvent se former

11. Informations toxicologiques

Cette matière n'a pas été soumise en tant que telle à des tests toxicologiques, mais elle est composée de matières possédant une bibliographie toxicologique établie. Vue la difficulté d'utiliser des techniques courantes d'évaluation toxicologique pour prévenir tout danger potentiel pour les individus sensibles, ou provenant d'une synergie imprévisible, cette préparation doit être considérée et manipulée comme si elle manifestait un danger pour la santé, et traitée en conséquence avec toutes les précautions possibles.

12. Informations écologiques

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests écotoxicologiques. Vue la difficulté d'utiliser des techniques courantes d'évaluation écotoxicologique pour prédire l'impact des différentes voies d'entrée dans des secteurs vulnérables ou localisés de l'écosystème, cette préparation doit être considérée et manipulée comme si elle manifestait un danger potentiel pour l'environnement, et traitée en conséquence avec toutes les précautions possibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit : Se conformer aux réglementations en vigueur localement.
Interdiction de rejet à l'égout et dans les lacs et rivières.

14. Information relatives au transport

RID/ADR	Classe :	3
	Groupe d'emballage :	III
	Numéro ONU :	1993
Nom d'expéditeur des Nations Unies :		Liquide inflammable

15. Informations réglementaires

Cette Fiche de données et de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) No. 1907/2006

16. Autres informations

Cette Fiche de Données de Sécurité a été réalisée selon la directive 2001/58/CE, les informations contenues dans cette fiche sont fondées sur les différentes matières premières qui composent ce produit, connues par BIOCARE au moment de l'émission de cette fiche. Le but de cette fiche de données de sécurité est de fournir des informations à l'utilisateur du produit sur le lieu du travail. BIOCARE ne saurait engager sa responsabilité sur l'évaluation faite par l'utilisateur.
